Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 24 (1932)

Heft: 5

Rubrik: Mouvement ouvrier

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Mouvement ouvrier.

FEDERATION SUISSE DES CHEMINOTS. Le rapport de la Fédération suisse des cheminots pour l'année 1931 vient de paraître. La loi sur le statut des fonctionnaires étant enfin mise sous toit après des années d'efforts, les dirigeants de la fédération s'attachèrent surtout au cours du dernier exercice aux mesures d'exécution et le rapport donne une image de la diversité que représente la défense des intérêts du personnel et de la somme énorme de travail qu'elle nécessite. La revision des statuts constitua le principal événement de la vie interne de la fédération; elle fut menée à bonne fin malgré une propagande démagogique engagée par les communistes. Les nouveaux statuts contribueront grandement à fortifier la fédération. Les effectifs de la fédération ont augmenté de 75 unités malgré la diminution du personnel aux C. F. F. Elle compte maintenant 37,310 membres.

Les comptes annuels bouclent par un boni d'exercice de fr. 18,000.— plus élevé qu'il n'était prévu au budget. Les services d'entr'aide ont à nouveau fait leurs preuves au cours de l'exercice passé; ils constituent pour les membres un appui précieux. Il a été versé pour 491 cas d'assistance judiciaire une somme de fr. 38,495.—; pour l'assurance-accident de l'agenda fr. 66,300.— d'indemnité; pour secours fr. 44,171.— et pour prêts fr. 50,052.—. Le fonds de lutte atteint fr. 1,277,817.—.

FEDERATION DES LITHOGRAPHES. Il ressort du rapport de cette fédération qu'elle a enregistré au cours de l'année 1931 une augmentation de 98 membres. Elle comprend actuellement 1553 membres répartis en 14 sections.

La Fédération suisse des lithographes est certainement l'une des mieux organisées, la cause en revient sans aucun doute à l'excellence de ses institutions d'entr'aide. Quelques chiffres le démontreront: La caisse-maladie a versé pour fr. 167,000.— de secours; la caisse au décès fr. 6450.—; la caisse-chômage fr. 66,359.—, la caisse-invalidité fr. 93,484.—; d'autres services de secours fr. 19,000.—. Les recettes totales se sont élevées à fr. 461,916.—, les dépenses totales à fr. 404,310.—; la fortune s'est également accrue, elle est actuellement de fr. 1,543,215.—. Les membres professionnels payent hebdomadairement une cotisation de fr. 4.50 et les auxiliaires de fr. 1.60.

Le rapporteur donne d'intéressants renseignements sur les expériences faites avec le contrat collectif, lequel avait au 1^{er} décembre 1931 vingt ans d'existence.

PERSONNEL DES SERVICES PUBLICS. Le rapport de cette fédération pour l'exercice de 1931 prouve que les périodes de crise occasionnent aux fédérations une augmentation considérable de revendications. Il ne leur est évidemment pas possible de les satisfaire toutes, mais l'accroissement des effectifs prouve que la Fédération des services publics a la confiance des milieux où elle recrute ses membres. Elle groupait à la fin de 1931 un total de 18,006 membres, en augmentation de 2662 membres sur l'année précédente. Elle a puformer une section d'ouvriers d'Etat du canton d'Argovie, forte de 65 membres, dans le canton d'Appenzell de même une section de 51 membres, un nouveau groupe d'artistes professionnels du spectacle réunit 130 membres, une organisation d'instituteurs groupe 95 membres; d'autres groupes ont été créés, à Granges, aux forces motrices du Grimsel, à Muttenz, Schwanden, Soleure (fonctionnaires cantonaux), le personnel de la Caisse nationale d'assurance en cas d'accident et la Fédération du personnel d'assurance à Bâle.

Des améliorations dans les conditions d'engagement ont pu être obtenues grâce à l'activité syndicale et malgré les circonstances économiques peu réjouissantes, pour de nombreux membres; la fédération s'efforça en outre de perfectionner, sans relâche, ses services d'entr'aide. La caisse d'assurance-chômage, nouvellement créée, a versé durant l'exercice fr. 4972.—, la caisse d'assistance-chômage fr. 9119.—, la caisse de secours fr. 19,431.—. La fédération a versé en outre fr. 21,563.— pour assistance judiciaire et fr. 86,850.— pour secours au décès.

CARTEL SYNDICAL D'ARGOVIE. Le cartel publie un rapport détaillé sur son activité et sur le développement des sections affiliées. Les effectifs ont augmenté malgré la crise et le chômage, ce qui démontre que la confiance dans le mouvement syndical libre s'accroît constamment. Outre son activité syndicale, le cartel a donné des renseignements juridiques dans 3523 cas. Le rapport donne un aperçu historique sur le mouvement syndical dans le canton d'Argovie. Le secrétaire du cartel Hermann Müri a célébré le 25^{me} anniversaire de son entrée au service de cette organisation.

CARTEL SYNDICAL DE BALE-CAMPAGNE. Le cartel comprenait en 1931 au total 21 sections avec 2274 membres. Le comité du cartel a été particulièrement actif. Cette activité est même reconnue par les autorités publiques au point que 24 communes ainsi que le canton de Bâle-Campagne versent une subvention au secrétariat.

SECRETARIAT OUVRIER DE LUCERNE. Une grande activité a été déployée l'année dernière par le secrétariat ouvrier lucernois en faveur de la classe ouvrière de tout le canton. Les effectifs ont été maintenus, certaines sections enregistrent même une augmentation de membres. Des renseignements juridiques et autres ont été donnés au nombre de 3120 à 1935 personnes.

SECRETARIAT DU CANTON DE THURGOVIE. En 1931, le secrétariat comprenait 51 syndicats avec 5553 membres et 21 sections du parti socialiste avec 1335 membres. Ce qui constitue une belle augmentation sur l'année précédente. L'activité syndicale a été très grande. Une journée ouvrière cantonale qui réunit 6000 à 7000 participants à Amriswil fut d'un excellent effet pour la propagande. Le secrétariat a donné 4458 renseignements juridiques à 2919 personnes.

UNION OUVRIERE DU DISTRICT DE WINTERTHOUR. Bien que dans chaque rayon d'action la crise ait été particulièrement intense, cette organisation a pu maintenir ses effectifs et même les accroître. C'est un excellent témoignage pour son activité. Elle atteint 7900 membres dont un millier habitent en dehors du district. Il reste malheureusement encore 4000 ouvriers non syndiqués. L'activité syndicale est quelque peu entravée par la crise. Des renseignements juridiques ont été donnés dans 9950 cas; il est intéressant de constater que le nombre des non-syndiqués qui recourent à ce service de renseignements juridiques dépasse celui des syndiqués. Le rapport fournit encore des renseignements sur le mouvement politique, l'éducation ouvrière, le sport ouvrier, les sociétés récréatives et le mouvement coopératif qui est particulièrement bien développé. Des renseignements sont encore fournis dans le rapport sur le chômage et les mesures prises pour le combattre.